

Bonjour,

Face à une situation du **recyclage des films plastiques très perturbée, les conditions de reprise d'A.D.I.VALOR évolueront en 2018.**

La Chine a annoncé, en juillet dernier, l'arrêt total des importations de déchets plastiques. Ce sont plusieurs millions de tonnes de plastiques, notamment des films plastiques industriels, qui vont devoir être recyclés en Europe, laquelle ne dispose pas de capacité industrielle suffisante.

Les conséquences pour le recyclage des films plastiques agricoles sont les suivantes :

- Baisse du prix des plastiques recyclés et des déchets plastiques,
- Préférence des recycleurs pour des films plastiques peu souillés,
- Diminution des capacités industrielles disponibles pour le recyclage de plastiques souillés.

A.D.I.VALOR et ses partenaires déplorent que la filière agricole subissent les conséquences de cette situation, totalement extérieures à son fonctionnement : le choix avait été fait depuis longtemps de recycler 100% des plastiques agricoles collectés en France et en Europe.

Malgré cette situation difficile, A.D.I.VALOR continuera à garantir l'enlèvement des films agricoles usagés collectés auprès de tous les opérateurs engagés pour la campagne. Cet engagement est rendu possible par le soutien renouvelé du Comité Français des Plastiques en Agriculture (CPA) et des recycleurs partenaires.

Pour préserver la pérennité des collectes, A.D.I.VALOR sera en revanche contraint de **revoir ses conditions d'intervention, dès le 1^{er} janvier 2018**, de la façon suivante :

- Baisse du montant de soutien pour les films de serre, tunnel et d'élevage,
- Augmentation des facturations pour les films de paillage
- Envoi à l'enfouissement (avec facturation des surcoûts) des films de paillage trop souillés.

Des **bonifications** seront proposées pour les films de paillage présentant un taux de souillure inférieur à 50%, du fait du **choix de bonnes pratiques de retrait au champ.**

Ces soutiens viennent diminuer les montants facturés.

Le barème de soutien et de facturation applicable au 1^{er} janvier 2018 sera bientôt disponible sur l'extranet A.D.I.VALOR (extranet.adivalor.fr) à la page suivante : Organiser > Adhérer > Document contractuels 2017-2018

Les incertitudes sur l'évolution de la situation en Chine font craindre une nouvelle dégradation de la situation en 2018, notamment pour les films de paillage les plus souillés.

Vous pouvez contacter votre délégué régional A.D.I.VALOR pour plus d'informations.

Bien cordialement



Stéphane GUESNEY
Responsable Collecte et Valorisation

Mob. 07 76 08 25 98



retrouvez-nous !

